



Arrêté préfectoral suite enquête d'utilité publique

Par **DUGESD**, le **31/05/2017** à **06:14**

Bonjour,

Suite à un arrêté préfectoral concernant un terrain m'appartenant, je n'ai pas reçu de notification de cet arrêt.

J'ai connu les décisions de cet arrêt sur le site de la préfecture, par hasard.

Est ce normal?

Je vous remercie pour vos réponses